



PLAN DE SURCAPACITÉ

AIDE-MÉMOIRE POUR IMAGERIE - URGENCES

Les déclencheurs du Plan de surcapacité (un déclencheur suffit pour activer le plan)

1) Durant les premiers 6 mois de mise en service :

- Seuils d'occupation des urgences :
 - **170** % Glen
 - **150** % HGM
- Nombre de patients en attente d'admission aux urgences (toutes spécialités médicales confondues) dépasse :
 - **20** Glen
 - **12** MGH

Excluant les patients avec des congés imminents

2) Après 6 mois de mise en service :

- Seuils d'occupation des urgences :
 - **150** % Glen
 - **130** % HGM
- Nombre de patients en attente d'admission aux urgences (toutes spécialités médicales confondues) dépasse :
 - **16** Glen
 - **10** MGH

Excluant les patients avec des congés imminents

**Les déclencheurs mentionnés en 2) seront révisés 4 mois après la mise en service, avant de remplacer ceux de 1).*

Les phases du Plan de surcapacité

Phase 1 : Optimisation de la capacité

- **Coordonner avec l'infirmière responsable** pour compléter les interventions urgentes (analyses, radiologie, médicaments, etc.) dans les **60 min** pour les patients sur civière si cela affecte la disposition (**congé** probable ou admission dans un lit **disponible**).
- **Coordonner avec l'unité de soins**: les patients qui attendent la finalisation de consultations avec d'autres services, qui **permettraient leur congé**; ces cas ont une priorité élevée (le délai d'**une heure** peut être ajusté en fonction du volume des consultations).
- **Accélérer les congés** : les patients ne nécessitant pas d'admission doivent être priorisés afin de libérer des lits aux urgences.
- **Identifier les procédures** (p. ex. : radiologie interventionnelle, endoscopie) entraînant ou susceptibles d'entraîner un congé et coordonner avec le service concerné.

Phase 2 : Surcapacité initiale (annonce intercom)

- Les mesures de la Phase 2 sont mises en place tout en poursuivant simultanément celles de la Phase 1.
- Coordonner avec l'infirmière responsable des urgences, ou la "répartitrice", pour acheminer les cas non urgents vers des cliniques externes, l'hôpital de jour ou des rendez-vous de suivi.

Phases 3 et 4 : Poursuivre les efforts en cours.

Pour des questions ou commentaires :

dps.admin@muhc.mcgill.ca

Lien vers la section **intranet**
du Plan de surcapacité, sites adultes
mars 2025